

LÉSION DU CŒUR DROIT. — Ces lésions sont rares : presque toujours chroniques ; parfois congénitales. Elles donnent lieu à des souffles dont le mécanisme est identique à celui des souffles qui se produisent dans le cœur gauche, mais dont le siège est plus à droite. De plus, on rencontre parfois le *pouls veineux*, etc. — Il ne faut point oublier que, par l'entrave qu'elles apportent à la circulation, les lésions du cœur gauche finissent par troubler le jeu du cœur droit.

MALADIES DU MUSCLE CARDIAQUE. — La cyanose est une coloration bleue due à la gêne de la circulation veineuse. Elle s'observe dans les maladies du cœur arrivées à un degré prononcé d'asystolie ; de plus, elle peut être le reflet d'une lésion congénitale du cœur, telle que la persistance du trou de Botal, du canal artériel, l'inocclusion du septum interventriculaire. Elle s'accompagne de dyspnée, d'accès de suffocation, de bruits de souffle et d'un grand désordre dans les contractions du cœur.

Rattachée par quelques auteurs au mélange des deux sangs à travers l'orifice anormal du cœur, la cyanose congénitale est regardée par Grancher comme résultant d'une vraie asystolie.

La *myocardite* ou inflammation du muscle cardiaque se caractérise par l'irrégularité et la faiblesse des contractions cardiaques, se traduisant par de l'intermittence, de l'irrégularité et de la petitesse du pouls. Elle se développe : — 1° par *voisinage*, à la suite des endocardites et des péricardites ; — 2° par *localisation infectieuse* sur le muscle, à la suite de la fièvre typhoïde, de la pyohémie et des fièvres éruptives graves ; elle constitue alors une contre-indication à l'emploi des bains.

Indications thérapeutiques fournies par les maladies du cœur.

Un cœur malade peut se présenter sous trois aspects différents offrant chacun des indications thérapeutiques toutes spéciales : — A. La *lésion cardiaque est compensée*. — B. La *lésion cardiaque n'est pas compensée*, c'est-à-dire qu'il n'y a plus équilibre entre les obstacles à la progression du sang et la force de contraction du cœur, le muscle cardiaque ne pouvant triompher de l'obstacle. — C. La *compensation est exagérée*, c'est-à-dire que le cœur déploie plus de force que n'en demandent les besoins de la circulation.

A. Lorsque la LÉSION CARDIAQUE EST COMPENSÉE, tous vos efforts doivent tendre à maintenir cet équilibre ; pour cela n'hésitez pas à prévenir le malade du danger qui le menace, vous obtiendrez ainsi de lui l'observation rigoureuse de vos prescriptions.

Il devra : — 1° *Se prémunir avec soin contre les refroidissements*, car un rhume crée des obstacles à la circulation cardiaque ;

2° *Eviter les émotions, les efforts musculaires, les fatigues, les travaux intellectuels assidus ;*

3° *Surveiller avec soin ses fonctions digestives et urinaires.* Y a-t-il tendance à la constipation, il faut la combattre par l'usage du lait, de la rhubarbe, des eaux purgatives naturelles. Si la quantité d'urine tombe au-dessous de la moyenne physiologique (1 litre et demi, soit 1500 gr. environ), il faut l'augmenter par l'usage du lait, de la tisane de chiendent ou de busserole, etc., additionnée de 2 à 4 grammes de sel de nitre.

En effet, la constipation gêne la circulation abdominale et provoque des efforts qu'il faut éviter ; la diminution de la sécrétion urinaire augmente la tension du sang dans le système veineux et nécessite par conséquent une force d'impulsion anormale de la part du cœur.

4° Il se trouvera souvent bien de l'usage alternatif de l'iode de potassium et de sodium à faibles doses, et de l'arsenic.

B. Lorsque la LÉSION CARDIAQUE N'EST PAS COMPENSÉE, c'est-à-dire lorsqu'il n'y a plus équilibre entre l'obstacle et la force motrice, l'indication est fort nette, il faut chercher : 1° à diminuer l'obstacle ; 2° à augmenter la force motrice.

1° Vous **diminuez l'obstacle** en diminuant la quantité de sang contenue dans le système veineux et, par conséquent, en abaissant la tension veineuse. Or, pour arriver à ce résultat, vous pouvez recourir à la saignée, aux purgatifs, aux diurétiques et à la médication lactée dont Jaccoud a précisé les indications, les effets et le mode d'emploi¹. Nous allons dire

1. JACCOUD, *Clinique médicale de l'hôpital Lariboisière*. Paris, 1878.

un mot de chacun de ces moyens de déplétion, qu'il est souvent utile d'associer.

Saignée. — La saignée a été de tout temps conseillée dans les maladies du cœur. En principe, son utilité est incontestable, car les grosses veines et les cavités droites du cœur, distendues par une grande quantité d'un sang noirâtre et chargé d'acide carbonique, sont immédiatement débarrassées par la saignée ; le cœur, n'ayant plus devant lui cet énorme obstacle, se contracte avec plus de force et de régularité, les viscères se dégorgent, les reins reprennent leurs fonctions et l'organisme se débarrasse des matériaux viciés qui s'étaient accumulés dans le sang.

En raison de ces avantages et sous l'empire des idées qui régnaient alors, on fit, au commencement de XIX^e siècle, un déplorable abus de la saignée ; ces spoliations sanguines, abondantes et répétées, abattaient les forces vives de l'organisme et le mettaient dans l'impuissance de réagir et de lutter contre les nombreuses causes de déchéance vitale créées par la lésion cardiaque. Aussi la réaction a-t-elle suivi l'abus, mais, ainsi que cela a lieu d'ordinaire, cette réaction, elle aussi, a été exagérée.

Déjà éloignés de l'époque où se livrèrent ces discussions passionnées, nous pouvons aujourd'hui apprécier avec plus de calme et d'impartialité les avantages et les inconvénients de la saignée dans les maladies du cœur. Établissons d'abord que, si la gravité de la situation oblige à recourir à la saignée, il vaut mieux n'enlever qu'une petite quantité de sang (250 à 300 grammes), sauf à y revenir si besoin est, que de pratiquer immédiatement une saignée copieuse capable d'affaiblir le malade, de préparer l'inertie du cœur et de provoquer des lipothymies ou des syncopes.

Les indications de la saignée sont nombreuses, nous ne pouvons que citer les principales, ce sont :

1^o La *dilatation de l'oreillette droite* qui peut arriver à un volume étonnant (Raynaud) : cette dilatation sera reconnue par une percussion bien faite ;

2^o La *cyanose de la face* et le *pouls veineux* ;

3^o L'*état pléthorique*, avec force et plénitude du pouls, gêne de la respiration, anxiété précordiale ;

4^o Les *congestions viscérales* des poumons, de l'encéphale, du foie, réclament plus particulièrement les saignées locales : ainsi, dans le cas de congestion pulmonaire, vous aurez recours aux ventouses scarifiées ; dans le cas de congestion cérébrale, aux sangsues appliquées derrière les oreilles, etc.

Purgatifs. — Les purgatifs drastiques sont ceux auxquels on a généralement recours, car en déterminant l'évacuation d'une grande quantité de liquide, ils enlèvent ainsi au sang une grande quantité de sérosité et diminuent la tension veineuse. Les plus employés sont :

L'*eau-de-vie allemande*, teinture de jalap composée, à la dose de 10 à 20 grammes par jour ; — l'*eau-de-vie allemande* et le *sirop de nerprun*, parties égales de chacun, une ou deux cuillerées à bouche le matin ; la *coliquinte* ; — l'*huile de croton* (une goutte dans une tasse de bouillon), etc. — Ces purgatifs énergiques ne peuvent être employés que chez les personnes vigoureuses, pléthoriques et qui sont encore à leurs premières attaques d'asystolie ; chez les gens depuis longtemps malades, affaiblis et dans un état de cachexie avancée, il vaut mieux recourir à des purgatifs doux comme l'eau de Sedlitz (30 à 40 gr.), l'huile de ricin (de 20 à 25 grammes, etc.).

Diurétiques. — Les diurétiques jouent un grand rôle dans la thérapeutique des maladies du cœur. Leurs indications sont nombreuses et faciles à saisir ; vous pouvez, en effet, les prescrire chaque fois que vous constatez une défaillance du muscle cardiaque, de l'œdème, des palpitations, etc.

La *digitale* est un des principaux diurétiques, mais nous nous bornons à signaler ici son action diurétique, car nous allons étudier dans un instant son action spéciale sur le cœur.

La *scille* est également très employée, elle entre dans la composition de la plupart des vins diurétiques ; on l'adminis-